

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 6 novembre 2018

Sont excusés :

- Monsieur le Maire : M.RIEU.
- Mme BONI Cécile, CASAMATTA Marie , CHASTAGNIER Jessica, GARIN Monique, GLEIZES Lara. MATHON Christophe, POUCHAIN Sébastien (Commission Scolaire).
- ARMAND Marion, JARDIN Florence (Représentants des parents d'élèves)

Sont présents :

- **Adjointe aux affaires scolaires** : Mme ELDIN.
- **Adjoint(Urbanisme, développement durable, environnement)** :, M. DUMATRAS
- **DDEN** : Mme GAILLARD
- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) :
BOUCHER Grégory, DHALLUIN Marion, FERNANDEZ Joséphine, FORESTIER Laurence, ,
RADAZ Mireille, TOP-CARDINAEL Aurore.
- **Enseignants** (par ordre alphabétique) : Mme BRION, Mme DUMARCHER, Mme FLACHAIRE, Mme FREUND, Mme HELLIER, Mme MOREAU, Mme PIART et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : DUMARCHER Myriam

Début du conseil : 18 h 30

1.Installation du nouveau Conseil d'école :

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves (vendredi 12 Octobre 2018) :
- Sur 267 électeurs, 116 personnes ont voté (108 suffrages exprimés + 8 bulletins blancs ou nuls) soit 43,4 % des électeurs ont voté. Année dernière (en 2017) : 50% des électeurs avaient voté .
- Ont été élus :

Liste indépendante et d'union de parents d'élèves :

TITULAIRES :

ARMAND Marion	BOUCHER Grégory	DHALLUIN Marion	FERNANDEZ Joséphine
FORESTIER Laurence	JARDIN Florence	RADAZ Mireille	

SUPPLEANTE : TOP-CARDINAEL Aurore

2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées par rapport au précédent règlement intérieur de l'école, notamment l'utilisation du tel. portable à l'école. Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers des élèves (1 doc. par famille) et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

3. Rentrée 2018

- Au niveau des classes et de l'équipe enseignante :

Fermeture définitive de la 8^{ème} classe .

Mme MOREAU travaille à temps partiel avec Mme BRION (75 % + 15 %)

Françoise BRION complète la décharge de direction le mardi.

PIART Sandrine a pris le poste de Séverine JULLIEN.

- Calendrier scolaire 2018 / 2019

- fin des cours le vendredi 5 Juillet 2018 (après la classe).

- Modification du calendrier scolaire : Pont de l'Ascension (jeudi 30 mai) , le vendredi 31 Mai : journée non travaillée.

- Effectifs pour 2018 / 2019

Aujourd'hui l'école compte 180 élèves pour 7 classes (soit 26 élèves par classe en moyenne).

Effectifs des élèves par niveaux :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	17	17	22	22	25	20	23	34

Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS/MS	MS/ GS	GS/CP	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
	Myriam DUMARCHER	Sandrine HELLIER	Karine FLACHAIRE	Emilie MOREAU / Françoise BRION	Sandrine PIART	Nadège TREGOAT	Aurore FREUND / Françoise BRION
TOTAL	26 17PS/9MS	25 8MS/17GS	27 5 GS/22 CP	25	25 20CE2/5 CM1	26 18 CM1/8CM2	26

ATTENTION aux effectifs de la rentrée 2019 ! Une nouvelle fermeture de classe ?

34 élèves de CM2 vont partir et une quinzaine de PS seront scolarisés. Il faudra être vigilant à ce que la 7^{ème} classe ne ferme pas et ne pas hésiter à prendre RDV avec le DASEN (Inspection Académique) début 2019 pour argumenter un maintien de notre 7^{ème} classe.

- Evaluations Repères en début de CP et CE1:

Ce sont des évaluations obligatoires qui ont eu lieu en septembre. Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est « de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs standardisés sur certaines compétences pour chacun des élèves de CP et CE1 et ainsi d'accompagner le pilotage

pédagogique dans les classes ». Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Pour le CP : Les compétences en français(2 séances de 20 min) et en mathématiques (1 séance de 20 min) sont évaluées dans le courant du mois de septembre puis de nouveau lors d'un point d'étape en février

Pour le CE1 : Les compétences en français (2 séances de 20 min) et en mathématiques (1 séance de 30 min) sont évaluées dans le courant du mois de septembre.

Constat : de nombreuses activités sont inadaptées tant du point de vue de leur contenu que de leur présentation ou des conditions de passation imposées . Des durées d'exercices strictement limitées et irréalistes sont trop souvent génératrices de stress et l'interdiction d'aide et d'explication a contrarié inévitablement les élèves. De nombreuses propositions contiennent ce qu'on est bien obligé d'appeler des pièges et relèvent davantage de compétences expertes que de compétences exigibles à ces niveaux de la scolarité.

- Projets des classes

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ».

Dans le cadre de notre projet d'école : réalisation d'un journal de l'école auquel participent toutes les classes.

- **Eveil musical** : avec Nicole MOUTONNET (de la classe de MS/GS Sandrine Hellier jusqu'au CM2). Ceci est financé par la commune et le Conseil Général.
- **Intervention en informatique**, financée par la mairie, pour les classes de Sandrine Hellier (GS) au CM2: Mme ELDIN, agréée par l'éducation nationale. Chaque classe bénéficie de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2,3 ou 4 groupes).

Séjours scolaires :

☞ séjours de 5 jours/4 nuits du 8 au 12 avril 2019 : CM2 (Aurore Freund) , CM1/CM2 (Nadège Trégoat) et les 5 CM1 de Sandrine Piart. Séjour sur le thème du cinéma à Meyras (Ardèche)

Projet culturel et artistique : classe de CE2/CM1.

☞ exposition à Tournon (vendredi 5 octobre)

- **Cycle piscine pour 2 classes** : GS/CP (Karine Flachaire) et CE1 (Emilie Moreau) : vendredi matin, à St Paul trois Chateaux en Octobre , Novembre et Décembre.
- **Bibliothèque St MONTAN** : 4 classes s'y rendront tous les 15 jours (le lundi après-midi) à partir de janvier
- **projets sportifs** :

☞ 3 classes ont adhéré à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré) : GS/CP (Mme Flachaire) , CE1 (Mmes Moreau/Brion) et CE2/CM1 (Sandrine Piart). C'est une association affiliée à la FOL qui permet de participer à des rencontres sportives ou d'en organiser. Randonnée « chataigne » vendredi 20 octobre 2017 à Valvignères .

- **Autres interventions ou sorties :**

- ☞ sortie à la chocolaterie Valrhona pour les élèves de CE2/CM1 : vendredi 5 octobre
- ☞ fête de la science pour les CM2 (sous forme d'ateliers) : lundi 8 octobre
- ☞ intervention en allemand pour les CM2 (fin septembre – début octobre)
- ☞ PS/MS: intervention musicale avec Agnès Balays (5 séances)

Sortie fin d'année : parc animalier à Lussas pour la classe de MS/GS de maternelle et pour les PS/MS .

Dimanche 25 Novembre : loto de l'école organisé par l'association « Autour de l'école publique de St Montan ».

- **Dimanche 2 décembre, marché de l'Avent ,** organisé par l'association « Le Mistralou »
- **Dimanche 16 Décembre :** Noël des enfants au village de St Montan (avec chant, goûter offert par la mairie et venue du Père Noël) . Autre formule que l'année dernière: spectacle (de 16h à 17h), puis goûter, venue du Père Noël et feu d'artifice.
- **Vendredi 21 Décembre :** Noël des enfants à l'école (avec chant, goûter et venue du Père Noël) Projection de film ou dessins animés dans la semaine.
- **Carnaval de l'école :** mardi gras est le mardi 5 mars 2019, (on sera en vacances du vendredi 15 février jusqu'au lundi 4 mars). **Le Carnaval aura lieu le Mardi 5 mars.**
- **Fête de l'école :** Ce sera le **vendredi 28 juin 2019.**

4. Autres points concernant la vie de l'école

☛ **RASED :** Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les « maîtres G » apportent des aides à dominante rééducative (difficultés d'adaptation à l'école)
- les psychologues scolaires
-

L'année dernière, l'école avait pu bénéficier de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA et pas de psychologue scolaire .

Cette année : Une nouvelle psychologue scolaire a été nommée . Les frais de déplacements n'étant plus payés depuis avril 2018 , Nathalie FERREIRA ne peut se déplacer sur l'école au moins jusqu'en janvier (selon enveloppe budgétaire accordée). Finalement, pas de poste RASED sur le secteur.

☛ **AVS :**

Nouveau dispositif cette année : on attribue un certain nombre d'AVS sur les établissements scolaires avec un horaire global que l'école répartit ou module en fonction des besoins des élèves. Sauf cas particulier : certains élèves en situation de handicap garde une AVS mutualisée.

Sur l'école : 3 AVS pour 7 enfants en situation de handicap. (il manque 1 AVS supp. !)

☛ **Sécurité**

- il est demandé de réaliser **des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion)**.
- 1 exercice « alerte incendie » a été réalisé en septembre et 1 exercice « confinement » en octobre.
- Le PPMS sera réactualisé.

☛ **Exercice évacuation au moment de la cantine :**

L'année dernière, 2 exercices d'évacuation incendie ont été organisés lors du temps de cantine. Le personnel de la cantine n'est pas prévenu. Un autre exercice de ce type est prévu cette année.

Fin du conseil : 19h40

La secrétaire : DUMARCHER Myriam

La directrice : FREUND Aurore